

Frontière FRANCO-ITALIENNE

Compte-rendu de la réunion des experts techniques

Comme convenu au point 6a de l'ordre du jour du compte rendu de la XXVIIème réunion de la commission mixte de la frontière franco-italienne – Annecy 18-19 avril 2018, les experts techniques se sont réunis à l'institut géographique militaire (IGM) à Florence les 29 et 30 octobre 2018.

Ont participé à la réunion :

Pour la Partie italienne :

- FTC Simone Bartolini
- FTC Maria Vittoria De Vita

Pour la Partie française :

ITGCE Pierre Vergez

Les experts techniques se sont mis d'accord sur le présent

ORDRE DU JOUR

- Point 1: Situation des mesures GNSS des points frontière**
- Point 2: État des bornes frontière**
- Point 3: Travaux à effectuer sur la frontière en 2019**
- Point 4: Prochaine réunion des experts techniques**

Point 1.

Situation des mesures GNSS des points frontière.

La partie italienne, soulignant les souhaits de la Commission mixte au point 6 de la 18ème réunion tenue à Turin en 2004, juge important de continuer à effectuer les mesures GNSS sur les points frontières car, depuis 2002, une imprécision manifeste a été relevée dans les anciennes coordonnées issues des mesures géodésiques classiques. Pour les points non mesurés directement avec la méthodologie GNSS, on a appliqué des transformations à 7 paramètres pour une détermination en ETRS89 des points en coordonnées Lambert pour les secteurs impairs et Gauss-Boaga pour les secteurs pairs. Dans certains cas, les mesures satellitaires ont également mis en évidence des erreurs de quelques mètres, comme indiqué au point 5 de la 17ème réunion de la Commission mixte à Nice en 2003. A cette occasion, les corrections de coordonnées d'environ 20 bornes des secteurs IV et VII ont été validées.

Pour le moment, la situation des points frontière non mesurés par méthode satellitaire, et donc non contrôlés dans leur détermination, est la suivante :

Secteur	Nombre de points	Points à mesurer
I	40	15
II	4	0
III	91	41
IV	106	46
V	37	0
VI	118	38
VII	250	155
VIII	113	38

Au vu de ce qui a été dit, la partie italienne commencera à mettre en œuvre les mesures avec la méthodologie GNSS des limites non mesurées, de manière compatible avec les fonds alloués chaque année.

La partie française prend acte de cette décision prise par la partie italienne.

Les coordonnées ETRS89 actuelles de la « Liste des coordonnées des points de la frontière franco-italienne » sont exprimées dans la réalisation ETRF89 à l'époque 1989.

Actuellement, le règlement européen impose seulement l'utilisation du système ETRS89. Il autorise donc l'expression des coordonnées à travers toutes les réalisations et toutes les époques qui ont été produites a posteriori .

La partie française a toujours effectué les calculs de ses mesures GNSS en rattachant ses observations à des points du réseau national dotés de coordonnées RGF93, réalisation qui est la restriction de l'ETRF89 à la France métropolitaine, et ramenées à l'époque 1989.

La partie italienne rappelle que les calculs des coordonnées ETRF1989 des points frontière mesurés ont été effectués en se référant aux points du réseau national italien IGM95. Ce réseau IGM95 est inséré dans le système européen ETRF89 par l'intermédiaire d'un calcul de compensation avec le logiciel Geolab, à partir de 9 points fixes du réseau EUREF.

La partie italienne a par ailleurs transformé depuis quelques années toutes ses coordonnées ETRF89 dans la nouvelle réalisation ETRF2000. Le peu de différences entre les coordonnées calculées dans les deux réalisations ETRF89 et ETRF2000 ne justifie pas la transformation des coordonnées des points de la ligne frontière.

Point 2

État des bornes

Les deux Parties ont mis à jour, en annexe 1, la liste de l'état des bornes frontière sur la base des indications remontées des organismes chargés de la surveillance de l'abornement frontalier.

Point 3

Travaux à effectuer sur la frontière en 2018

En considération de ce qui a été dit au point 1, la partie italienne prévoit d'effectuer des travaux de maintenance et de mesures GNSS sur le secteur IV et de mesures GNSS sur le secteur VII pendant environ deux semaines. La Partie française ne prévoit pas de se joindre à la mission.

Point 4

Prochaine réunion des experts techniques

Les experts techniques proposent de se réunir à Paris à l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) du 8 au 10 octobre 2019.

Fait, lu et approuvé à Florence le 30 octobre 2018

Pour la Partie italienne

Pour la Partie française

(Simone Bartolini)

(Pierre Vergez)